

Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 septembre 2007 de Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, MM. Mathias Buschbeck, Philippe Cottet, Alpha Dramé, Yves de Matteis et Gilles Garazi, acceptée par le Conseil municipal le 20 février 2008, intitulée: «Des nants à l'air libre».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'œuvrer afin que les nants actuellement souterrains, en particulier le nant des Grottes, soient remis au jour et participent au cours naturel de l'eau en ville de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Jusqu'à la période de forte urbanisation de notre ville, dès la fin du XIX^e siècle, les nants étaient des ruisseaux dont les sources provenaient majoritairement des eaux de ruissellement et d'infiltration des champs et campagnes se trouvant en amont des quartiers urbanisés.

Au fil du développement de notre ville, pour permettre la construction de nouveaux quartiers et régler les problèmes sanitaires, ces ruisseaux ont été canalisés et enfouis sous terre, souvent à grande profondeur, afin de les transformer en collecteur unitaire.

Dès le début du XX^e siècle, la densification des parcelles a provoqué des interruptions aléatoires et localisées de certains tronçons de ces collecteurs. Ceux-ci ont alors fait l'objet de déviation et/ou de branchements sur le réseau secondaire, voire de suppression pure et simple.

Ces nants, dits «historiques», ne figurent pas sur la carte officielle du réseau hydrographique, publié par le Canton de Genève, puisque la plupart de leurs vestiges sont actuellement utilisés comme réseau de canalisations.

C'est le cas notamment de l'ancien nant des Grottes, qui assure l'écoulement des eaux mélangées, avec forte proportion d'eaux usées, du quartier du Petit-Saconnex, et de celui de Jargonnan qui est inclus au réseau d'eaux mélangées des Eaux-Vives.

La question de la renaturation des différents nants en ville de Genève a, à plusieurs reprises, été soulevée dans le passé, par les différents services de l'Etat et de la Ville. Néanmoins, en raison des nombreuses difficultés techniques s'y rapportant, ces réflexions ont toujours abouti à l'impossibilité de les renaturaliser.

Dans le cadre de l'étude du plan général d'évacuation des eaux, et d'entente avec la Direction générale de l'eau de l'Etat de Genève, il a été décidé que seuls les nants dits «actifs» feraient l'objet d'une étude de diagnostic et d'un rapport ad hoc, selon les thématiques définies par le Service de l'écologie de l'eau, à savoir biologie, qualité, débordement, érosion, écomorphologie, matières en suspension, etc.

Les nants actifs se trouvant sur le territoire de la Ville de Genève sont les nants du Petit-Cayla, du bois de la Bâtie et le nant Manant. Des études, qui font suite à la phase de diagnostic susmentionnée, sont actuellement menées afin d'améliorer la qualité de leurs eaux.

Concernant les nants dits «historiques», ils pourraient, dans le cadre de futurs projets à proximité de leurs anciens tracés, faire l'objet d'études afin d'aménager, en surface, différents éléments permettant de rappeler leur existence.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 16 juin 2010.